

8 avril 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mardi 8 avril 2014, à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps, Jean-Claude Fortin, Mme Michèle Massé et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : le directeur général, M. Bertrand Déry et la greffière, Me Isabelle François

2014-04-096 Adoption des procès-verbaux du 11, 13 27 mars et 3 avril 2014

Des copies des procès-verbaux des séances tenues le 11, 13, 27 mars et 3 avril 2014 ont été remises à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que les procès-verbaux des séances du 11, 13, 27 mars et 3 avril 2014 soient et sont adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-097 Adoption des comptes selon les listes mensuelles

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que les comptes inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés :

Chèques 41 631 à 41 659 pour un montant de :	158 879,38 \$
Chèques 41 660 à 41 723 pour un montant de :	384 276,38 \$

Comptes payables :

Chèques 41 724 à 41 837 pour un montant de :	202 591,83 \$
--	---------------

Comptes recevables :

Comptes 4FD000022 à 4FD000025 pour un montant de :	8 455,29 \$
--	-------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8 avril 2014

2014-04-098 Contrats octroyés en vertu du Règlement numéro 186 / Dépôt de documents

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M. Bertrand Déry, directeur général, a autorisé les propositions suivantes :

- Attribution du mandat d'étude géotechnique complémentaire dans le cadre de la reconstruction du chalet du club de golf à la firme InspecSol de Saint-Romuald pour un montant de 4 950 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 27 mars 2014;
- Acquisition d'ameublement de bureau pour le club de golf dans le cadre des installations temporaires du chalet du club de golf pour la saison 2014 à la compagnie Les Surplus GRL inc. de Saint-Césaire pour un montant de 1000 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 1^{er} avril 2014;
- Acquisition de trois (3) débitmètres électromagnétiques pour les besoins du service des Travaux publics auprès de la compagnie Compteurs Lecompte de Saint-Hyacinthe pour un montant de 7 287 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 25 mars 2014.

2014-04-099 Régie d'Assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire – Rapport financier 2013 / Approbation

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'adopter les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2013 de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Rougemont/ Saint-Césaire préparés par Johanne Lévesque, comptable agréée, tel qu'il appert du dudit document daté du 24 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-100 Régie d'Assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire - Règlement numéro 16 abrogeant le Règlement numéro 15 et autorisant le remplacement et l'ajout d'équipements et décrétant un emprunt pour en acquitter le coût / Approbation

Considérant l'adoption du Règlement numéro 16 abrogeant le Règlement numéro 15 et autorisant le remplacement et l'ajout d'équipements et décrétant un emprunt pour en acquitter le coût par la Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire lors d'une séance extraordinaire le 27 février 2014;

8 avril 2014

Considérant que copie dudit règlement a été remise à chacun des élus;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que le conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire approuve le Règlement numéro 16 abrogeant le Règlement numéro 15 et autorisant le remplacement et l'ajout d'équipements et décrétant un emprunt pour en acquitter le coût adopté par la Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-101 Résolution 2014-02-032 sur l'achat d'une œuvre collective / Précision

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de préciser la résolution 2014-02-032 afin d'ajouter que le paiement des taxes applicables s'ajoute au montant payable de 400 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-102 Hydro-Québec / Adhésion au programme de mise en valeur intégrée et acceptation de la somme allouée dans le cadre du Programme

Considérant que la Ville de Saint-Césaire est admissible au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en raison de la construction de la ligne 230KV Saint-Césaire – Bedford;

Considérant que la MRC de Rouville s'est vu allouer par Hydro-Québec, dans le cadre de ce programme, une somme de 274 903,04 \$ et que les organismes admissibles (municipalités de Saint-Césaire et d'Ange-Gardien) conviennent de partager ces sommes en fonction de la longueur de la ligne présente sur le territoire de chacune des deux municipalités comme suit :

Ville de Saint-Césaire : 153 863,65 \$
Municipalité Ange-Gardien : 121 039,39 \$

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a été informée par Hydro-Québec, lors de la rencontre officielle tenue le 17 mars 2014, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activités admissibles et du processus d'application du Programme de mise en valeur intégrée;

8 avril 2014

Considérant que la Ville de Saint-Césaire désire adhérer à ce programme et s'engage à utiliser les sommes allouées dans le but de réaliser des initiatives qui répondent à l'un des domaines d'activités admissibles et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire s'engage à soumettre à Hydro-Québec, pour approbation, une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation des sommes allouées;

En conséquence :

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu que la Ville de Saint-Césaire adhère au Programme de mise en valeur intégrée, autorise le directeur général Bertrand Déry à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, une convention à cet effet avec Hydro-Québec et demande à Hydro-Québec de lui verser sa quote-part des sommes allouées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-103 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal

Considérant que l'entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

Considérant que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Considérant qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

Considérant qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

Considérant que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

8 avril 2014

Considérant que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportés au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modification ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

Considérant le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

Considérant que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu de demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

Il est également résolu de transmettre copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Philippe Couillard, chef du parti libéral du Québec et Premier ministre du Québec, monsieur Carlos Leitão, ministre des Finances, monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Stéphane Bédard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec et, monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-104 Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie – Gala Distinction Desjardins 2014 / Participation

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de participer au Gala Distinction Desjardins le 9 mai 2014 en procédant à l'achat d'une table complète de 8 personnes pour la somme de 525 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-105 Embauche d'un pompier à temps partiel

Considérant la recommandation de Jacques Bienvenu, directeur du service Sécurité incendie;

8 avril 2014

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'embauche de Patricia Jodoin à titre de pompier à temps partiel à compter des présentes selon l'échelle salariale présentement en vigueur, le tout assorti d'une période de probation de 12 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-106 Embauche de gardiens pour la surveillance de nuit pour le site du club de golf

Considérant les besoins de surveillance amenés par l'ouverture de la saison du club de golf et des installations temporaires mises en place en vue du projet de reconstruction du club de golf;

Considérant la recommandation de Jacques Bienvenu, directeur du service Sécurité incendie;

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'embauche de Patrick Chagnon, Yannick Brisebois et Patrick Sénécal à titre de gardiens pour la surveillance de nuit des installations situées au club de golf à compter de la mise en exploitation de celui-ci dans le cadre du projet de reconstruction du chalet. Le taux horaire est établi à 16 \$. Les horaires de surveillance seront établis par la direction du club de golf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-107 Acquisition d'un système informatique pour le service incendie

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de procéder à l'acquisition d'un système informatique pour le service Sécurité incendie auprès de Logimax Service Informatique de Saint-Césaire pour un montant de 880 \$, taxes incluses, le tout tel que soumis dans l'offre datée du 17 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-108 Acquisition d'un système informatique pour la Cour municipale

Il est proposé par : Jacques Auger

8 avril 2014

Et résolu de procéder à l'achat d'un système informatique pour les besoins de la Cour municipale auprès de Logimax Service Informatique de Saint-Césaire pour un montant de 864,15 \$, plus les taxes applicables, le tout tel que soumis dans l'offre datée du 19 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-109 MTQ - Contrat de déneigement et déglacage pour la route 233 – saison 2014-2015 / Autorisation

Considérant que le Ministère des Transports soumet à la Ville de Saint-Césaire un contrat de déneigement, déglacage et fourniture de matériaux au montant de 5 405 \$ pour la rue Notre-Dame (route 233) (longueur pondérée de 0.853 km) pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour les deux (2) années subséquentes;

Considérant que ce contrat portant le numéro 8709-11-4915 convient à la Ville de Saint-Césaire;

En conséquence :

Il est proposé par: André Deschamps

Et résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Bertrand Déry, à signer le contrat de déneigement, déglacage et fourniture de matériaux pour la rue Notre-Dame (route 233) préparé par le Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-110 Acquisition d'une pompe et moteur 50 hp pour le puits 5 / Autorisation

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu de procéder à l'acquisition d'un moteur Franklin 50hp et d'une pompe Franklin modèle 475SR pour le projet de raccordement du puits 5 au réseau d'aqueduc auprès de la compagnie Danovar de Victoriaville pour un montant de 11 100 \$ plus les taxes applicables, tel que déposée dans la soumission datée du 18 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-111 Programme Rénovation Québec Aide financière à la revitalisation du secteur patrimonial– phase 10 / Projets retenus

Considérant les recommandations du Comité technique du Programme Rénovation-Québec 2013-2014 formulées dans la lettre du 2 avril 2014 quant au choix des projets admissibles à une subvention;

8 avril 2014

Considérant que les projets retenus sont conformes aux dispositions d'admissibilité régies par le *Règlement numéro 217 concernant le Programme d'aide financière 2013-2014 à la revitalisation du secteur patrimonial de la Ville de Saint-Césaire*;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'accepter les deux (2) projets retenus par le Comité technique du Programme Rénovation-Québec 2013-2014, comme suit :

NOMS	SUBVENTION MAXIMALE
Dominic Moscato et Mélissa Perron 1360, rue Saint-Georges	40 000 \$ <i>sans excéder les deux tiers du coût réel des travaux admissibles</i>
Richard Trudel 1251, avenue du Frère-André	50 000 \$ <i>sans excéder les deux tiers du coût réel des travaux admissibles</i>

Il est de plus résolu que les projets doivent être terminés, au plus tard, pour le 31 décembre 2014 sinon, aucun montant de subvention ne sera versé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-112 Désignation aux fins de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales

Considérant l'entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC de Rouville adoptée par la Ville de Saint-Césaire en décembre 2006 et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015;

Considérant que certaines responsabilités à l'égard des cours d'eau sont confiées à la Ville et sont régies par cette entente;

Considérant que la Ville doit désigner au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, une personne chargée de retirer les obstructions qui menace la sécurité des personnes ou des biens dans un cours d'eau sous sa juridiction ;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que Mario Dufresne, directeur des Travaux publics et Stéphane St-Martin, inspecteur municipal soient les personnes désignées au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales aux fins de l'entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC de Rouville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8 avril 2014

2014-04-113 Complexe sportif – Services professionnels d’architecture et d’ingénierie pour la rénovation du Complexe sportif / Adjudication

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d’offres publiques pour l’obtention de soumissions relatives à des services professionnels d’architecture et d’ingénierie pour le projet de rénovation du Complexe sportif portant le numéro de dossier 2014-02-040;

Considérant qu’un comité de sélection a procédé, conformément aux prescriptions de la loi, à l’analyse de la grille d’évaluation et de pondération de la soumission et que le pointage intérimaire obtenu a permis d’ouvrir l’enveloppe de prix des soumissionnaires qualifiés;

Considérant les résultats obtenus selon la grille d’évaluation, à savoir :

Soumissionnaires	Pointage final	Montant (avant taxes)	Rang pour adjudication
Groupe Leclerc, Saint-Hubert	8.266	160 290\$	1
FBA Architectes, Granby	8.000	165 000\$	2
Groupe Carazzato, Saint-Jean	7.374	180 357\$	3
JCF Architectes, Saint-Hyacinthe	7.001	180 700\$	4
Charron Architectes, Rivière-du-Loup	6.772	205 250\$	5
Héloïse Thibodeau, Montréal	6.277	208 300\$	6
Poirier Fontaine Architectes, Montréal	6.071	224 000\$	7
Caroline Dénommée Architecte, Granby	5.385	235 850\$	8

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d’accorder le mandat de services professionnels d’architecture et ingénierie pour l’obtention des plans et devis et surveillance pour le projet de rénovation du Complexe sportif au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, pour la somme de 160 290\$, plus les taxes applicables, tel qu’il apparaît de l’offre de prix du soumissionnaire datée du 3 avril 2014. Les sommes payées à l’adjudicataire pour les activités soumises à un prix à pourcentage le seront en fonction en fonction des montants des travaux réellement exécutés tel que convenu au cahier des charges.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-114 Camp de jour Été 2014 / Embauche de la responsable adjointe du camp de jour

Considérant les recommandations de Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs;

En conséquence :

8 avril 2014

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'embauche de Myrian Jubinville à titre de responsable adjointe du camp de jour pour l'été 2014 selon la grille salariale des emplois de camp de jour 2014 et ce, à compter du 7 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-115 Camp de jour été 2014 / Embauche de la responsable des cours de natation du camp de jour

Considérant les recommandations de Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu de procéder à l'embauche de Marianne Chartrand à titre de responsable aux cours de natation du camp de jour 2014 selon la grille salariale des emplois de camp de jour 2014 et ce, à compter du 7 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-116 Désignation des membres du comité culturel municipal ad hoc saison 2014

Considérant que le conseil municipal veut mettre sur pied un comité culturel composé de membres citoyens, d'élus et de membres de l'administration de la Ville dont la tâche sera de proposer une programmation d'activités culturelles pour la saison estivale 2014;

Considérant que ce comité ad hoc doit présenter ses propositions au conseil municipal pour approbation;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de désigner les membres suivants au comité culturel ad hoc pour la saison estivale 2014 :

<i>Membres citoyens</i>	<ul style="list-style-type: none">• Andréa Benjamin• Vincent Renaud• Mario Valois
<i>Membres élus</i>	<ul style="list-style-type: none">• Guy Benjamin• Michel Denicourt• Denis Chagnon
<i>Membres de l'administration</i>	<ul style="list-style-type: none">• Chantal Brodeur,• Line Gervais• Guy Patenaude

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8 avril 2014

2014-04-117 Acquisition d'un système informatique pour la boutique du club de golf

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'achat d'un système informatique pour les besoins du club de golf auprès de Logimax Service informatique de Saint-Césaire pour un montant de 1 691\$, plus les taxes applicables, le tout tel que soumis dans l'offre datée du 27 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Le point 27 de l'ordre du jour a été reporté à une séance ultérieure.

2014-04-118 Location d'un tracteur John Deere 4x4

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à la location d'un tracteur John Deere 4720, 4 X 4, pour les besoins du club de golf pour la période allant du 15 avril au 31 octobre 2014 auprès de Paysagiste Jean Duhamel de Granby pour un montant de 2 250 \$ pour une location de 150 heures, le tout selon l'offre déposée par Paysagiste Jean Duhamel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-119 Régie des alcools, des courses et des jeux / Permis - Autorisation de signature

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que Nathalie Potvin, directrice générale du club de golf de Saint-Césaire, soit autorisée à signer tout document pour l'obtention d'un permis délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-120 Règlement numéro 92-2005-50 modifiant le règlement de zonage numéro 92-2005 en ce qui concerne différentes dispositions d'ordre général et de diverses zones / Adoption

Considérant que copie du règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la LCV;

8 avril 2014

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Considérant que mention est faite de l'objet du règlement et de sa portée;

Considérant que toutes les formalités liées à l'adoption du règlement ont été dûment accomplies;

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu que le règlement intitulé *Règlement numéro 92-2005-50 modifiant le Règlement de zonage numéro 92-2005* en ce qui concerne différentes dispositions d'ordre général et de diverses zones soit et est adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-121 Acquisition d'un système informatique pour le poste de réception pour l'hôtel de ville

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'achat d'un système informatique pour les besoins du poste de réception de l'hôtel de ville, auprès de Logimax Service informatique de Saint-Césaire pour un montant de 917,50 \$, plus les taxes applicables, le tout tel que soumis dans l'offre datée du 3 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-122 Transfert des fréquences incendie / Autorisation

Considérant que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville, ci-après appelé « Schéma », est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2012;

Considérant qu'en vertu de l'action 26 des plans de mise en œuvre du Schéma, les municipalités doivent maintenir un système de communication adéquat, compatible et uniforme pour l'ensemble des pompiers sur le territoire;

Considérant que le coordonnateur incendie avec le comité des communications de la MRC de Rouville ont réalisé un projet de Plan directeur des communications incendies afin de démontrer que le système actuel est peu compatible et inadéquat afin de maintenir des communications entre le centre CAUCA et les pompiers;

8 avril 2014

Considérant qu'il est suggéré dans le projet du Plan directeur de faire le transfert des fréquences principales de communication au nom de la MRC de Rouville pour maintenir une saine gestion entre les sept services incendies qui utilisent la même fréquence pour les communications incendie;

Considérant que la MRC de Rouville autorise un fournisseur de télécommunication à réaliser une demande de faisabilité, au nom de la MRC de Rouville, avec Industrie Canada pour déplacer la fréquence utilisée aux fins des communications des pompiers sur le mont Rougemont;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que le conseil municipal permette que les fréquences 417.9125 et 412.9125 soient utilisées par la MRC de Rouville et autorise cette dernière à devenir acquéreur de ces fréquences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-123 Branchement du puits numéro 5 / Autorisation de la firme LNA Hydrogéologie Environnement auprès du MDDEP

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'autoriser LNA Hydrogéologie Environnement à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement (c. Q-2)* dans le cadre du projet de branchement du puits numéro 5 au réseau d'aqueduc de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-124 Embauche d'employé saisonnier au club de golf – saison 2014

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder, pour la saison 2014, à l'embauche de Nathalie Bricault au poste de responsable boutique et responsable du chapiteau-bar selon les conditions précisées à l'échelle 6 de la grille salariale en vigueur pour les employés saisonniers du club de golf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8 avril 2014

2014-04-125 Acquisition d'un système téléphonique pour le club de golf

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'achat d'un système téléphonique pour les besoins des installations temporaires au club de golf suite au sinistre de novembre dernier auprès de la compagnie STE de Granby pour un montant de 2870 \$, plus les taxes applicables, le tout tel que soumis dans l'offre datée du 4 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-04-126 École Paul-Germain-Ostiguy - Gala Méritas / Appui financier

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de verser une somme de 250 \$ à titre de contribution pour le Gala Méritas de l'École Paul-Germain-Ostiguy qui se tiendra sur la place publique de l'école secondaire le 21 mai 2014. Le conseil municipal tient à préciser que la contribution doit être remise à un élève résidant à Saint-Césaire. Le montant est prélevé à même les profits de l'omnium de golf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Lecture de la correspondance.

2e période de questions.

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2014-04-098; 2014-04-100; 2014-04-101; 2014-04-104; 2014-04-105;
2014-04-106; 2014-04-107; 2014-04-108; 2014-04-110; 2014-04-111;
2014-04-113; 2014-04-114; 2014-04-115; 2014-04-117; 2014-04-118;
2014-04-121; 2014-04-124; 2014-04-125; 2014-04-126.

Micheline Quilès
Trésorière